



## **Comment conçoit-on les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse à des fins de statistiques ?**

Louise Fontaine

Number 14, 2020

Politiques, représentations et pratiques en matière d'inclusion dans les communautés francophones en situation minoritaire  
Inclusion Policies, Representations and Practices in Francophone Minority Communities

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1072310ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1072310ar>

[See table of contents](#)

### Article abstract

In the context of international migration, this article explores different ways of categorizing individuals as Francophone immigrants established in Nova Scotia, Canada. The analysis proposed primarily relies on processes of economic and social inclusion. An examination of inclusion requires that we also look at processes of social exclusion. Selected statistics from Canadian census data from 2001 to 2016 are studied to identify issues underlying the use of certain social categories rather than others. An overall statistical portrait of Francophone immigration in this Atlantic Canadian province is outlined, and another interpretation of social stratification is proposed for Nova Scotia, by linking this conceptual breakdown to the daily use of the French language.

### Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

### ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Fontaine, L. (2020). Comment conçoit-on les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse à des fins de statistiques ? *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (14), 44–62. <https://doi.org/10.7202/1072310ar>

# Comment conçoit-on les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse à des fins de statistiques ?

**Louise Fontaine**

*Université Sainte-Anne*

## Résumé

Dans le contexte de la migration internationale, cet article explore des manières de concevoir des individus catégorisés en tant qu'immigrants francophones et qui sont établis en Nouvelle-Écosse au Canada. Cet angle d'analyse implique de se tourner principalement vers les processus d'inclusion tant dans la sphère économique que sociale pour les individus ainsi désignés. Parler d'inclusion invite aussi à dire quelques mots sur les processus d'exclusion sociale. Des données statistiques sélectionnées à même les recensements canadiens pour la période qui va de 2001 à 2016 sont étudiées afin de dégager des enjeux qui sous-tendent le recours à certaines catégories sociales plutôt qu'à d'autres. Un portrait statistique d'ensemble est esquissé au sujet de l'immigration francophone dans cette province du Canada atlantique. Une autre lecture de la stratification sociale est proposée au sujet de la Nouvelle-Écosse en reliant ce découpage conceptuel à l'usage de la langue française au quotidien.

## Abstract

In the context of international migration, this article explores different ways of categorizing individuals as Francophone immigrants established in Nova Scotia, Canada. The analysis proposed primarily relies on processes of economic and social inclusion. An examination of inclusion requires that we also look at processes of social exclusion. Selected statistics from Canadian census data from 2001 to 2016 are studied to identify issues underlying the use of certain social categories rather than others. An overall statistical portrait of Francophone immigration in this Atlantic Canadian province is outlined, and another interpretation of social stratification is proposed for Nova Scotia, by linking this conceptual breakdown to the daily use of the French language.

*Le sociologue pose un regard inévitablement critique sur le monde social puisque son travail consiste à faire la chasse aux prénotions et aux mythes de la vie ordinaire. (Paugam, 2012 : 444)*

Le phénomène de l'immigration, qui s'apparente de plus en plus au phénomène des « migrations internationales », ainsi que les questions relatives à l'usage d'une langue dite minoritaire représentent des sujets sensibles surtout dans la sphère publique. Ils soulèvent des passions tant parmi ceux qui gouvernent que dans « l'opinion publique » en général. Jean-Baptiste Guégan et Adrien Boschet soutiennent que « la gestion de la question migratoire est [...] une crise de la réalité, de nos imaginations et de nos représentations médiatiques » (2017 : 141). Partant de ce constat, il s'avère pertinent d'étudier le statut d'une langue dans une société particulière afin de cerner de plus près les enjeux qui sous-tendent une telle situation sociale. Le cas du statut minoritaire de la langue française dans le contexte de la Nouvelle-Écosse, une des provinces du Canada atlantique, représente un cas de figure pertinent dans l'examen de cette question. Dans la présente analyse, nous allons privilégier ce cas en mettant en évidence à la fois des aspects institutionnels ainsi que des aspects d'ordre individuel associés à diverses interactions sociales dans lesquelles des individus sont engagés. On observe que des écarts se maintiennent entre un discours officiel qui fait la promotion de la langue française dans cette province et ce que des individus vivent concrètement au quotidien. Il semble que des tensions persistent entre cette volonté politique incarnée par diverses figures d'autorité et ce qui se présente dans le concret. Notre question de recherche se formule comme suit : Comment conçoit-on les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse à des fins de statistiques<sup>1</sup> ?

Dans cette étude, il s'agira, tout d'abord, de mettre en contexte notre réflexion en la situant par rapport à la migration internationale. Par la suite, quelques considérations d'ordre théorique et méthodologique seront présentées. Suivront quelques remarques relatives au concept d'immigrant lorsqu'il est associé à celui de francophone. Puis, nous décrirons le phénomène de l'immigration économique francophone en Nouvelle-Écosse à l'aide de données statistiques officielles provenant des recensements canadiens pour la période qui va de 2001 à 2016. Une analyse critique de ces données suivra et visera à proposer quelques interprétations à ce sujet. Tout bien considéré, il s'agit de tenter de comprendre de quelles manières on se représente les immigrants francophones lorsqu'on produit des statistiques officielles relatives à cette fraction de la population de la Nouvelle-Écosse qui est minoritaire sous de multiples dimensions.

---

1. Nous formulons cette question dans une perspective comparable à celle qui a été proposée par Patrick Simon (2005). Son texte réfléchit à la manière de construire son objet pour produire des statistiques significatives.

## **La migration internationale : une caractérisation globale**

Dans le contexte international de ce XXI<sup>e</sup> siècle, aborder le phénomène migratoire n'est pas une mince tâche car chaque jour, sous un angle ou un autre, ce sujet est présent dans l'actualité et il occupe un espace médiatique non négligeable. Selon Catherine Wihtol de Wenden, on assiste à une mondialisation des mouvements de populations à l'échelle de la planète. Quatre facteurs permettent d'expliquer cette situation problématique : les inégalités s'accroissent en matière de développement économique dans divers pays ; les crises politiques sont plus nombreuses que par le passé ; la question démographique est de plus en plus associée à une « urbanisation galopante » et l'environnement et les changements climatiques engendrent des situations humaines et matérielles de plus en plus dramatiques (2016 : 12-13). Ces facteurs, qui sont à l'arrière-plan du cas de figure qui retient notre attention, contribuent à définir de nouvelles manières de concevoir, décrire, analyser et interpréter certains éléments particuliers de l'immigration internationale, un phénomène des plus complexes à cerner de plus près.

Pour des auteurs comme Garson et Thoreau (1999), Dewitte (1999), Tandonnet (2007), Wihtol de Wenden (2016) et Guégan et Boschet (2017), pour n'en mentionner que quelques-uns, la migration internationale fait référence aux flux migratoires, aux entrées et sorties des individus et des groupes qui quittent un pays dit d'origine pour s'établir dans un pays d'installation après avoir franchi des frontières étatiques. Du point de vue des individus qui changent de pays de résidence, la migration internationale désigne aussi les processus entourant l'accueil, l'établissement dans une société hôte, y compris leur changement de statut lorsqu'ils passent éventuellement du statut de résident temporaire à celui de résident permanent, ou encore s'ils choisissent de poursuivre leurs démarches administratives jusqu'à l'obtention du statut de citoyen. Si on introduit des dimensions linguistiques, on se tourne vers des interactions sociales au jour le jour dans la sphère du travail, du logement, de l'école ainsi que dans la vie sociale et communautaire, etc. Dans ces contextes sociaux multiples, l'usage d'une langue – le français dans le cas qui nous intéresse – représente à la fois un outil de communication dans les rapports interpersonnels et aussi un « véhicule de culture ». Cette dernière expression désigne des manières de sentir et de penser son rapport au monde, donc de se représenter l'univers social dans ses dimensions réelles et imaginaires.

## **Quelques considérations d'ordre théorique et méthodologique**

L'analyse proposée dans ce qui suit possède un caractère interdisciplinaire car elle puise à même des domaines comme la sociologie, la science politique, l'anthropologie, la démographie, l'histoire, etc. La perspective qu'elle privilégie ne se limite pas à une approche théorique particulière comme le fonctionnalisme, le structuralisme, le marxisme, l'interactionnisme symbolique, le constructivisme et l'anti-utilitarisme (Rigaux, 2008 : 254). Au contraire, nous

avons plutôt tendance à conjuguer plus d'un paradigme visant à expliciter un questionnement tourné à la fois vers « les faits retenus et le rapport entretenu par le sociologue à ceux-ci » (Rigaux, 2008 : 254). Cette posture intellectuelle corrobore la tendance actuelle en sociologie contemporaine où on s'intéresse à « la diversité des facettes de l'individu et du monde à connaître [...] et à s'inscrire dans une conception modeste du savoir comme déploiement du sens [...où elle se] situe bien en harmonie avec le post-modernisme » (Rigaux, 2008 : 255).

### ***Des concepts de base***

Pour étoffer les fondements épistémologiques de notre étude, précisons qu'en découpant une société globale du point de vue de sa stratification, on y retrouve notamment des rapports dialectiques entre majoritaire et minoritaire. Il y a plusieurs années, Colette Guillaumin a noté que la notion de minorité implique des situations de domination, de dépendance et d'exclusion alors que le majoritaire est associé au général, donc il n'est ni délimité ni stigmatisé (2002 : 119-120). Guillaumin ajoutait que le « rapport des minoritaires à la majorité est recouvert du sceau de la différence » (2002 : 120).

Du point de vue du minoritaire, analyser sa position sociale par rapport à une société globale invite donc à s'intéresser aux processus d'intégration. Mais que signifie ce concept ? Dominique Schnapper nous éclaire à ce sujet.

On ne peut [...] étudier l'intégration en tant que telle, mais on peut analyser les diverses dimensions de l'intégration à un moment donné et, de manière plus historique, les modalités des processus d'intégration – par définition, jamais achevés – qui ne concernent pas seulement telle ou telle population particulière, mais la société nationale dans son ensemble, ainsi que les groupes particuliers – familles, entreprises, Églises, partis politiques – qui la composent. Les chercheurs, en remplaçant le concept global d'intégration par l'analyse empirique des processus d'intégration dans les différentes dimensions de la vie collective et de leurs éventuelles discordances, n'ont fait qu'adopter la démarche habituelle des sociologues qui remplacent la notion issue de la vie sociale par des interrogations et des concepts précis et cherchent à définir des indicateurs significatifs. (2007 : 62-63)

Pour sa part, Serge Paugam (2014), qui a dirigé une équipe de spécialistes en sciences sociales, a étudié avec eux les liens que l'on peut établir entre la question de l'intégration et celle de l'inégalité sociale. Comme il le propose en introduction de son livre, l'objet d'étude privilégié consiste à préciser ce qui divise les individus entre eux au sein d'une société globale en se demandant quelles normes sociales sont partagées ou non entre les individus et les groupes d'une telle société particulière (2014 : 3).

On peut alors se demander : Comment procéder pour rendre plus opérationnelles ces multiples dimensions associées aux processus d'intégration ? Pour mesurer ces processus,

qui visent à inclure des individus et qui sont associés à l'accueil et à l'établissement dans une société d'adoption, Dominique Schnapper propose de procéder à une étude des

processus par lesquels les individus participent à la société globale [société d'établissement] par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes. (Schnapper, 2007 : 69)

Ces indicateurs sont utiles ici car ils nous aident à cibler des dimensions qui font l'objet de la présente analyse. Le concept de lien social, quant à lui, désigne « tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble » (Paugam, 2013 : 4). Peu importe les époques, le lien social signifie le partage de règles, de codes sociaux et de valeurs. De plus, Paugam ajoute que dans les sociétés rurales, par définition plus traditionnelles, les solidarités se développent essentiellement à l'échelon de la famille élargie. Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance, l'identité familiale étant alors le fondement de l'intégration sociale. Dans les sociétés modernes, les modèles institutionnels de la reconnaissance se sont individualisés, ils se fondent davantage sur des traits individuels que sur des traits collectifs (Paugam, 2013).

Les liens sociaux reposant trop souvent sur des rapports de domination entre une majorité, pourrait-on dire, et des minorités notamment linguistiques, ils sont à concevoir à même des processus d'inclusion/exclusion<sup>2</sup> au sein d'une société globale. Dans ce contexte, ces processus signifient que l'individu participe de diverses manières aux activités économiques, politiques et communautaires qui se déroulent dans l'espace public (Fontaine, 2005a : 47). Mais comment mesurer son degré d'engagement sociétal ? Là est toute la question.

Il semble important de rappeler qu'on ne peut parler d'inclusion, qu'elle soit sociale, économique, linguistique ou autre, sans reconnaître que ce type de processus a comme interface l'exclusion<sup>3</sup>. D'ailleurs, dans nos sociétés modernes, le lien social a tendance à se fissurer, ce qui a pour conséquence que de plus en plus d'individus se retrouvent dans diverses situations sociales de plus en plus marginalisées peu importe leur statut social, leur origine sociale ou tout autre critère identitaire.

---

2. Emmanuel Didier (1996) pose la question suivante : Qu'est-ce que l'exclusion ? Il répond à cette question en formulant l'hypothèse que l'exclusion peut être conçue en tant que catégorie cognitive. Pour en démontrer la validité, il expose de manière approfondie trois modèles fort intéressants. Il n'y a pas lieu de les reprendre ici. Cette mention s'adresse surtout à des esprits curieux.

3. Il y a lieu de signaler ici qu'une étude imposante a été réalisée par une grande équipe de spécialistes associés aux sciences sociales sous la direction de Serge Paugam (1996). Cet ouvrage dresse un état des savoirs sur l'exclusion sociale appliquée à la société française. Les axes privilégiés dans cette analyse sont très nombreux. À titre indicatif, on aborde des problèmes sociaux comme la pauvreté, l'accès à un logement décent, l'exclusion scolaire, l'urbanisation et la vie de quartier, les jeunes qui vivent dans la rue, les immigrés en France, etc.

Selon Paugam, l'exclusion sociale « relève des dysfonctionnements conjoncturels générés par les mutations économiques et sociales et [... ces éléments vont au-delà] de la simple reproduction des mécanismes ségrégatifs propres à chaque société » (1996 : 11). Autrement dit, dans la présente étude, nous nous tournons vers une analyse associée à la construction d'un certain ordre social où, comme le soutient Jacqueline Costa-Lascoux, on identifie « le flou des mots [et] le poids des représentations » (1996 : 159). Cette conception de la réalité sociale est corroborée par Marie J. Berchoud (2007) qui met en doute, elle aussi, les catégorisations officielles lorsqu'elles sont reliées à la fois à la sociolinguistique et au phénomène des migrations internationales.

Les théories de la stratification sociale et celles relatives aux classes sociales rejoignent les concepts de « mobilité sociale » et d'« ascension sociale », car ceux-ci ne sont pas loin derrière. Ils correspondent aux divers « changements de statut ou de position des individus ou des groupes sociaux » (Coulangeon, 2010 : 80) au fil du temps. Notons qu'empiriquement on peut observer que la mobilité sociale peut être ascendante, soit descendante. Dans le cas des individus qui sont nés à l'extérieur du Canada et qui se sont établis notamment en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au pays, la variation de statut vers le bas de la hiérarchie sociale semble être un phénomène plus fréquent.

Pour les fins de notre propos, deux catégories conceptuelles requièrent d'être définies strictement. Le concept d'*immigrant* désigne tout individu qui est né à l'extérieur du Canada et qui est assez récemment établi en Nouvelle-Écosse. Le concept de *migrant* pourrait apporter des nuances additionnelles, mais il ne sera pas retenu pour notre démonstration actuelle<sup>4</sup>.

Pour ce qui est du concept de *francophone* en Nouvelle-Écosse, une distinction sémantique est à signaler ici. Du point de vue du critère linguistique, nous retenons le fait que les immigrants dits francophones font usage de la langue française dans la plupart des situations sociales qu'ils vivent au quotidien. La langue maternelle n'est donc pas un critère que nous retenons ici. Nous nous écartons de la position adoptée par Matthieu Brennan (2015), qui reprend la catégorisation officielle du gouvernement du Canada et qui parle de la « première langue officielle parlée (PLOP) ». Une observation additionnelle s'impose dans le cas de la Nouvelle-Écosse, car l'usage de la langue française dans la plupart des situations sociales y revêt un caractère très particulier et souvent beaucoup plus complexe qu'on n'ose le dire. Dans la vie courante, si on fait abstraction de la dimension politique et de la charge émotive associées à la langue française en Nouvelle-Écosse, la plupart des interactions sociales peuvent

---

4. D'un point de vue empirique, le concept de migrant permet de rendre compte des résidents nouvellement établis et de ceux installés de longue date en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au Canada. Ceux-ci peuvent ou non être nés au Canada. Et, entretemps, ils peuvent être devenus ou non des citoyens canadiens. La catégorie conceptuelle de « migrant » peut aussi inclure des individus qui font des allers-retours entre deux provinces canadiennes (ou territoires) pour aller travailler ailleurs au Canada alors que d'autres membres de leur famille continuent de résider en Nouvelle-Écosse. Pour plus de détails au sujet du concept de « migrant », voir Guégan et Boschet (2017 : 20-24).

se dérouler simultanément tantôt en français « standard », tantôt en anglais et parfois même en acadien (Fontaine, 2005a : 17).

### ***D'autres dimensions théoriques à prendre en considération***

Marion Selz rappelle à juste titre que les « statistiques sont l'occasion de préciser la définition des concepts sur lesquels on travaille et de faire émerger des problématiques nouvelles » (2012 : 249). Alors, lorsqu'on procède à une analyse quantitative, il y a lieu de se poser quelques questions en début de parcours. Comme elle le propose, Françoise Dureau (2014) retient quatre questions pertinentes qui demeureront à l'arrière-plan de notre démonstration : 1) Pourquoi des chiffres? 2) Pourquoi compter? 3) Pour qui compter? 4) Pourquoi les chiffres de l'immigration excluent-ils parfois ceux de l'émigration?

Rappelons que, dans la présente étude, nous voulons comprendre des manières de concevoir des individus catégorisés particulièrement et aussi en saisir des incidences. Dans un certain sens, la compilation de données statistiques rejoint à divers degrés les intérêts des décideurs publics (les élus et leur administration), des responsables d'organismes communautaires, qu'ils soient associés aux francophones, aux Acadiens ou à d'autres groupes linguistiques dans la province, et parfois aussi à d'autres fractions de la population en général. L'usage de données statistiques officielles participe de manière significative aux décisions qui ont des répercussions sur le devenir d'une société dans son ensemble.

La pratique de mettre de côté l'analyse des données statistiques associées à l'émigration semble être un élément paradoxal pour Françoise Dureau (2014). Elle rappelle qu'il est difficile de mesurer précisément l'effet de l'émigration, car les individus, un à un ou en groupe (pensons ici à des membres d'une même famille), franchissent de plus en plus facilement des frontières. Autrement dit, ils se déplacent plus fréquemment d'un lieu géographique à un autre, ils changent de lieu de résidence pour des raisons économiques, sociales ou autres afin d'améliorer leurs conditions de vie. La mobilité géographique peut être régionale, provinciale, voire même internationale, car des individus qui ont immigré au Canada peuvent décider, vers la fin de leur vie ou avant, notamment au moment de leur retraite, de retourner dans leur pays d'origine ou dans un pays voisin afin de rejoindre des membres de la famille élargie. En conclusion de son texte, Françoise Dureau ajoute : « Au-delà du sens de la migration (entrée-sortie), une question de fond se pose, celle de la notion de résidence, notion de base du rattachement des hommes aux lieux opéré par la statistique, en particulier dans les recensements » (2014 : 7).

Les trois questions suivantes sont à retenir : Comment les données du recensement ont-elles été recueillies? Que nous apprennent-elles? Qu'est-ce qui demeure dans le non-dit?



## L'organisation de diverses données statistiques officielles

En Nouvelle-Écosse, la politique officielle en matière d'immigration et d'intégration mise principalement sur le développement économique en prenant aussi en considération des questions d'ordre démographique (Paquet, 2016 ; Yoshida, Ramos, VanderPlaat, Mills et Atallah, 2015). Toutefois, si on remonte dans le temps, on note que les premières actions menées par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans ce domaine se situent à la fin des années 1980 (Paquet, 2016 : 203-204). Ce n'est qu'en janvier 2005, qu'on assiste à l'annonce officielle d'une politique d'immigration par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse (Fontaine, 2005a)<sup>5</sup>.

Partant de ce contexte, nous analysons dans ce qui suit surtout des données statistiques qui ont été compilées par une firme d'experts-conseils pour le compte du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE)<sup>6</sup> en octobre 2015. Ce choix se justifie surtout par le fait que l'étude de Matthieu Brennan (2015) présente un portrait statistique détaillé et approfondi de la situation qui prévaut en matière d'immigration francophone en Nouvelle-Écosse, ce qui est rarissime. Cet auteur a eu accès à de nombreuses bases de données auprès de Statistique Canada ainsi qu'auprès d'autres organismes gouvernementaux relevant du gouvernement fédéral. Notre propos vise à décrire, à documenter et à interroger ce qui sous-tend le phénomène de l'immigration de francophones en Nouvelle-Écosse surtout d'un point de vue quantitatif, et ce, afin de combler dans une certaine mesure la quasi-absence de données sur ces francophones dans la littérature. Il semble que le milieu universitaire ne disposait pas suffisamment de ressources financières et humaines pour réaliser une telle étude de sorte que l'on s'est tourné vers une firme privée. Malgré ce fait, qui pourrait s'attirer la critique de certains universitaires car il s'agit d'une recherche financée par une organisation sans but lucratif, nous allons y accorder une attention particulière afin d'en dégager certaines interprétations.

Les données que nous avons tirées de Brennan (2015) pour notre analyse statistique proviennent des bases de données suivantes : des données des recensements de 2006 et de 2011 ; l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ; la base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2011 ; des études réalisées par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), devenu en novembre 2015 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ; des analyses d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et d'autres

5. L'étude de Fontaine (2005a) présente un portrait historique de cette politique officielle en matière d'immigration. Elle rassemble des tableaux relatifs à la fois aux lieux de naissance des francophones dans la province en 2001, à la migration interprovinciale et aussi par rapport à la période d'immigration pour les « immigrants francophones » de la Nouvelle-Écosse depuis le début des années 1960.

6. Cette organisation sans but lucratif a été créée en 1999. Elle joue un rôle de premier plan en ce qui a trait au développement économique auprès des « Acadiens, Acadiennes et francophones » de la province, trois termes utilisés dans sa documentation. Le CDENE offre des services dans les cinq régions suivantes : Argyle, Halifax, Clare, Isle Madame et Chéticamp.

informations relatives au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), un programme géré conjointement par EDSC et CIC depuis le 20 juin 2014 (Brennan, 2015 :49).

### ***Le découpage conceptuel proposé dans l'étude de Brennan (2015)***

Le découpage opéré s'étend de 2001 à 2011, une période qualifiée comme « critère récent ». Les années 2006-2011 sont plutôt associées au « critère très récent » (Brennan, 2015). A cela, ajoutons que dans ce qui suit, quelques données compilées lors du recensement de 2016 seront introduites afin d'actualiser quelque peu ce portrait d'ensemble.

Pour ce qui est de la variable linguistique utilisée, elle est tantôt désignée en tant que : « Première langue officielle parlée (PLOP) » ; « langue maternelle (LM) » ; connaissance des langues officielles ; « immigrant d'expression française ». D'un point de vue géographique, le découpage conceptuel proposé est : régions urbaines : Halifax (Région Métropolitaine de Recensement RMR) + Kentville ; Truro ; New Glasgow et le Cap Breton (Agglomérations de recensement AR). Parmi les autres catégories auxquelles on fait référence dans l'étude de Brennan (2015), il y a les « groupes d'âge », qui sont décomposés en six sous-catégories, le niveau de scolarité, le revenu d'emploi, la connaissance des langues officielles, le fait qu'il s'agit ou non de migrations secondaires ou interprovinciales. L'immigration francophone à Halifax est aussi étudiée afin d'en tracer un portrait. Dans le cas du statut résidentiel, on distingue deux situations particulières : résidence permanente et langue française ; résidence temporaire et titulaire d'un permis de travail.

### ***Le découpage synchronique proposé***

En s'appuyant sur les variables classiques en sociologie, un découpage en trois temps est proposé. D'abord, on observe des liens que l'on peut établir entre : l'âge, le genre et les compétences linguistiques dans l'une ou l'autre des deux langues officielles au Canada. Ensuite, des parallèles sont établis entre : le degré de scolarité, le revenu d'emploi, le lieu de résidence (région urbaine ou région rurale) et le statut de résident temporaire ou résident permanent. Enfin, une troisième classification a trait à la migration interprovinciale, c'est-à-dire les allers-retours, entre la Nouvelle-Écosse et l'ouest canadien en pensant à l'Alberta et la Colombie-Britannique de manière plus ciblée.

### ***Un portrait stratifié de la Nouvelle-Écosse***

Selon les données du recensement de 2016, la population totale de la Nouvelle-Écosse se chiffre à 923 598 alors qu'en 2011, elle se chiffrait à 906 175 personnes. Il est intéressant de noter qu'en 2016, la population d'Halifax représente 43 % de la population totale de la province. Depuis le début des années 2000, ce pourcentage ne fait qu'augmenter progressivement au détriment des régions. Selon Majella Simard (2015), la démographie au Canada

atlantique suggère les observations suivantes. Tout d'abord, on note qu'en ce qui a trait à la population de plus de 65 ans, elle augmente dans une proportion plus élevée que celle des moins de 25 ans. De plus, du point de vue de ce dernier sous-groupe, on note deux situations problématiques : une tendance à quitter le milieu rural et un taux de natalité à la baisse (Simard, 2015).

Selon Statistique Canada, en 2011,

la Nouvelle-Écosse compte 30 465 francophones (première langue officielle parlée – PLOP), dont 1 785 immigrants soit 5,9 % de la population francophone totale<sup>7</sup>. De ces immigrants francophones : 740 sont au pays depuis 10 ans ou moins 505 sont au pays depuis 5 ans ou moins [...]. Halifax (comme région métropolitaine de recensement) compte 10 645 francophones dont 1 360 immigrants ce qui correspond à 12,8 % de la population francophone totale de la province. Halifax rassemble : 34,9 % des francophones de la province ; 76,2 % des immigrants francophones de la province ; 83,8 % des immigrants francophones récents [2001-2011] de la province 84,2 % des immigrants francophones très récents [2006-2011] [...]. L'immigration francophone récente tend donc à se concentrer à Halifax (Brennan, 2015 : 4).

Cette tendance s'observe notamment car plusieurs jeunes quittent les régions de la province car ils sont à la recherche de meilleures opportunités d'emplois. Cette mobilité géographique les a aussi amenés à partir travailler dans l'ouest canadien, une tendance observée surtout depuis le tournant de l'an 2000.

Il s'avère pertinent de souligner que les chiffres présentés ci-dessus sont à prendre avec certaines réserves. Pourquoi, pourrions-nous dire ? Parce que la variable linguistique est utilisée différemment par les divers organismes du Gouvernement du Canada qui produisent des études relatives à l'immigration économique francophone. Par exemple, Statistique Canada utilise comme critère la langue maternelle (LM) et aussi la « Première langue officielle parlée (PLOP) ». Pour ce qui est de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [devenu en 2015 : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)] et Emploi et Développement social Canada (EDSC), ces organismes gouvernementaux utilisent généralement la connaissance des langues officielles. Pour leur part, les études réalisées par CIC [IRCC] « à l'intention des réseaux de soutien de l'immigration francophone dans les « Communautés de langue Officielle en Situation Minoritaire (CLOSM) » elles proposent la catégorie : « immigrant d'expression française » (Brennan, 2015 : 38).

Selon des données compilées par CIC en 2014,

2006 à 2009, le nombre moyen d'immigrants d'expression française [en Nouvelle-Écosse] était de 42 par année, dont 17 immigrants économiques (40 %), 11 réfugiés (27 %) et 14 autres

7. Notons qu'en 2002, selon une étude réalisée par Citoyenneté et Immigration Canada, le nombre total d'immigrants arrivés en Nouvelle-Écosse était de 1 419 personnes, dont 1 129 à Halifax et 290 personnes dans le reste de la province (Fontaine, 2005b : 139).

immigrants non économiques (33 %) [...]. 2010 à 2013, le nombre moyen d'immigrants d'expression française était de 40 par année, dont 24 immigrants économiques (61 %), 2 réfugiés (4 %) et 14 autres immigrants non économiques (35 %). Ainsi, c'est dans le nombre d'immigrants économiques d'expression française que la situation a évolué de façon significative entre les deux périodes [...] alors que le nombre de réfugiés a diminué et le nombre d'immigrants non économiques est demeuré équivalent. (Brennan, 2015 : XI)

Les données du recensement de 2016 en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle permettent de dégager les statistiques suivantes pour ce qui est de la « connaissance des langues officielles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel ». De ces données statistiques officielles, on peut dégager les informations suivantes : à Halifax, 347 440 personnes connaissent l'anglais seulement comparativement à 813 480 pour l'ensemble de la province. Quant au français, 340 personnes connaissent seulement cette langue à Halifax par comparaison à 705 personnes pour l'ensemble de la Nouvelle-Écosse. La connaissance de l'anglais et du français est de 49 585 personnes pour Halifax sur un total de 95 380 personnes. En ce qui a trait aux personnes qui n'ont aucune compétence linguistique en anglais ni en français, on a 2 210 personnes à Halifax et 2 735 pour l'ensemble de la Nouvelle-Écosse (Statistique Canada, 2017a).

Du point de vue des groupes d'âge ciblés, en 2012, le nombre total d'immigrants arrivés en Nouvelle-Écosse se chiffre à 2 370 individus répartis de la manière suivante selon l'âge : 0-14 ans : 488 ; 15-24 : 293 ; 25-44 : 1 204 ; 45-64 : 317 ; 65 ans et plus : 68 (Nouvelle-Écosse, Office de l'immigration, 2013a : 4). Ce chiffre de 2 370 individus, pour l'année 2012, se subdivise en 1 192 hommes et 1 178 femmes (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 2013a : 5).

De façon générale, l'immigration francophone récente [2001-2011] est davantage concentrée dans les groupes d'âge des 15 à 24 ans et des 25 à 44 ans [...], alors que pour l'ensemble de l'immigration récente dans la province, ces groupes d'âge représentent 56 % des immigrants. Par ailleurs, parmi la population générale (sans égard au statut d'immigrant), la structure par groupe d'âge montre une population francophone passablement plus âgée que la population générale. (Brennan, 2015 : 7)

Dans l'étude de Brennan (2015), il a aussi été possible de repérer des informations relatives à l'immigration francophone dans la province selon la dichotomie habituelle, c'est-à-dire le nombre d'hommes et de femmes. Même si la société évolue et que de nouveaux enjeux de société surgissent autour des catégories de genre (Teixido, 2016 : 66-67)<sup>8</sup>, les données

8. Cette mention est à relier avec les récentes excuses présentées officiellement par le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, auprès des LGBTQI2+ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres [transsexuels], queers, intersexués et bispirituels) le 28 novembre 2017. Pour d'autres détails complémentaires, on peut se référer à l'émission radiophonique *Les années lumière* présentée sur les ondes de la Société Radio-Canada (SRC) le dimanche 12 novembre 2017, qui avait pour thème : « LGBTQI+... C'est quoi ton genre? » et qui était animée par Sophie-Andrée Blondin dans le cadre d'un Bar des sciences. Dans une perspective scientifique, on y a discuté du concept de genre.

statistiques ne comportent aucune information sur ces catégories. Il faut noter que le sujet a été discuté dans les médias peu de temps après le recensement de juin 2016. Qui sait, il fera peut-être l'objet d'une attention particulière lors du prochain recensement prévu en 2021 ?

Pour ce qui est du niveau de scolarité, du revenu d'emploi et de la connaissance des langues officielles, les « francophones, tant au niveau de la population générale qu'au niveau des immigrants récents (2001-2009), sont légèrement plus scolarisés que l'ensemble de la population » (Brennan, 2015 : 13).

Sans égard au niveau de scolarité, les immigrants francophones récents [2001-2011] ont des revenus supérieurs à ceux de l'ensemble des immigrants récents [...]. Par contre, les immigrants récents et très récents [2006-2011] ont des revenus inférieurs à ceux de la population générale. Parmi les francophones, l'écart des revenus entre les immigrants récents et la population générale est variable et est parfois à l'avantage des immigrants récents. En raison des petits nombres parmi les francophones, il n'est pas possible de définir clairement les facteurs en cause et certaines comparaisons peuvent paraître contradictoires. (Brennan, 2015 : 14)

La « connaissance de l'anglais est déterminante dans la situation d'activité des immigrants récents » (Brennan, 2015 : 18). Selon des données compilées par CIC/IRCC en 2014, pour la période 2006-2009, on dénombre 42 immigrants d'expression française en moyenne par année en Nouvelle-Écosse soit : 17 immigrants économiques (40 %) ; 11 réfugiés (27 %) ; 14 autres immigrants non économiques (33 %). Pour ce qui est des années 2010-2013, on y dénombre 40 immigrants d'expression française en moyenne par année : 24 immigrants économiques (61 %) ; 2 réfugiés (4 %) ; 14 autres immigrants non économiques (35 %).

En 2016, les immigrants récents au Canada se répartissent de la façon suivante à l'échelle nationale selon la catégorie d'immigration : 6 personnes sur 10 ont été admises dans la catégorie économique, près de 3 sur 10 dans la catégorie du regroupement familial et 1 personne sur 10 a été admise comme réfugiée, sans égard à la variable linguistique (Statistique Canada, 2017b).

En reliant ces données avec la question relative à la résidence temporaire et le fait d'être titulaire d'un permis de travail, on note qu'en moyenne, pour 2009-2013, la Nouvelle-Écosse a accueilli dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) 1 599 titulaires de permis de travail, dont environ 54 francophones. Pour ce qui est du Programme de mobilité internationale (PMI), la Nouvelle-Écosse a accueilli 1 660 titulaires de permis de travail, dont environ 56 francophones (Brennan, 2015 : 50). Dans le cas des étudiants internationaux en Nouvelle-Écosse pour la période de 2008 à 2012, on a : 2008 : 2 522 ; 2009 : 2 601 ; 2010 : 3 353 ; 2011 : 2 900 ; 2012 : 3 169 (Nouvelle-Écosse, Office de l'immigration, 2013b : 4).

Brennan établit que les personnes qui ont immigré dans la province au cours d'une période totale de cinq ans (soit de 2010 à 2014) se répartissent de la manière suivante selon

leur connaissance des langues officielles du Canada : 8 763 connaissaient l'anglais uniquement, 93 connaissaient le français uniquement, 603 immigrants connaissaient le français et l'anglais, tandis que 2 626 immigrants ne connaissaient ni l'une, ni l'autre langue officielle. En tout, ce sont 12 085 personnes qui ont immigré dans la province dans l'ensemble de cette période (Brennan, 2015 : 38).

## Quelle lecture peut-on proposer de ces données statistiques officielles ?

Tout d'abord, lorsqu'on s'attarde aux multiples statistiques officielles réunies ci-dessus, il ressort que plusieurs remarques particulières peuvent être formulées. Historiquement, il semble que, du point de vue des décideurs publics, le fait de vouloir attirer des immigrants en Nouvelle-Écosse (sans considérer le facteur linguistique) se justifie avant tout pour assurer le développement économique de la province. Pour ce qui est des questions d'ordre démographique, elles surgissent dans divers discours officiels surtout après le début des années 2000, voire après 2005, année de l'entrée en vigueur d'une politique d'immigration officielle en Nouvelle-Écosse.

Eu égard aux variables classiques en sociologie, notamment l'âge, le genre, le niveau de scolarité, le niveau de revenu, etc., l'étude de Brennan (2015) nous apprend une série d'éléments que nous avons mis en lumière précédemment. Toutefois, il y a lieu de revoir certains aspects du profil-type de l'immigrant francophone qui y est proposé. On observe que celui-ci change de configuration générale lorsqu'on fait un découpage de 2001 à 2011, ou encore lorsqu'on se concentre sur la période de 2006 à 2011. Pour toutes ces périodes, le portrait des « immigrants d'expression française » est à relier avec les catégories « immigrant économique », « réfugié » et « autre immigrant non économique ».

L'étude de Brennan (2015) porte à la fois sur Halifax, la seule région métropolitaine de recensement (RMR) de la province, ainsi que sur les quatre agglomérations de recensement (AR) que l'on retrouve en Nouvelle-Écosse. Cela est intéressant en soi mais, d'une certaine façon, cela représente aussi une limite. On gagnerait à en savoir plus sur le phénomène de l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse en incluant les régions rurales dans l'analyse (Fontaine, 2008). En principe, plusieurs acteurs institutionnels encouragent le développement économique en région en recherchant notamment des travailleurs qualifiés<sup>9</sup> mais, dans les faits, les résultats ne démontrent pas un accroissement considérable de leur nombre.

9. Un communiqué de presse en date du 14 novembre 2017 en témoigne. « L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) et des employeurs de la Nouvelle-Écosse sont en France et en Belgique cette semaine pour trouver des travailleurs qualifiés et aider à accroître la population francophone de la province. Organisée par l'Ambassade du Canada à Paris, Destination Canada est une foire commerciale qui se tient à Paris du 14 au 16 novembre et à Bruxelles le 18 novembre; elle vise les candidats de langue française qui sont intéressés à immigrer au Canada » (Nouvelle-Écosse, Office de l'immigration, 2017).

D'un autre point de vue, on observe un manque d'uniformité des termes employés pour catégoriser les individus selon leur rapport à la langue française dans les documents officiels. Les critères de catégorisation varient : langue maternelle, première langue officielle parlée, connaissance de l'une des deux langues officielles, « immigrants d'expression française », « immigrants qui parlent français » autant dans la sphère publique que dans la sphère privée. Ce fait rend donc très difficile une analyse pointue, car la question « de quoi et de qui parle-t-on ? » demeure presque entière.

De plus, il ressort qu'il y aurait lieu de faire d'autres recherches plus approfondies dans une perspective microscopique pour dégager un profil-type des individus qui résident notamment en Nouvelle-Écosse. Actuellement, il semble que les études réalisées soient déterminées à la fois par une logique économique associée au 31 mars de chaque année financière et à l'incertitude, chez les organismes gouvernementaux, d'obtenir du financement pour procéder à de telles recherches. Les échéanciers à respecter sont souvent trop courts pour étudier dans le détail et approfondir certaines dimensions particulières et ainsi pouvoir dégager des résultats porteurs de significations. À l'ère des nouvelles technologies de l'information et des communications, s'engager dans une démarche scientifique requiert beaucoup de temps, car les processus de vérification sont multiples et complexes. On n'y échappe pas.

Il serait possible de jeter un regard plus attentif en conjuguant à la fois une analyse statistique et une analyse documentaire pointue de façon à remettre en question les postulats sous-jacents à l'étude de Brennan (2015). Au-delà des données statistiques réunies, on y détecte des limites évoquées, en ce sens que des dimensions cachées demeurent. À titre indicatif, on pourrait y ajouter des observations empiriques et des enquêtes de terrain, visant ainsi à mieux rendre compte de la réalité empirique sous-jacente à des données chiffrées. Dans le prolongement de cette remarque, nous reconnaissons que notre analyse apporte une contribution modeste, mais elle représente un prélude à d'autres recherches universitaires.

Nos observations diffuses (Chapoulie, 2000) nous amènent à soutenir qu'il semble qu'Halifax est un pôle d'attraction important pour ce qui est de l'immigration francophone dans la province au détriment des régions rurales. Nous avons remarqué que la poursuite d'un programme d'études universitaires en français semble servir à la fois de porte d'entrée en Nouvelle-Écosse, mais aussi de porte de sortie. Après l'obtention de leur diplôme universitaire et même avant, certains étudiants issus de la francophonie internationale partent vers d'autres lieux géographiques comme Moncton, Montréal ou ailleurs au Canada dans l'intention de poursuivre des études supérieures ou encore dans l'espoir de trouver un emploi où ils pourront, espèrent-ils, travailler et vivre en français, car pareille situation semble plutôt rare dans le contexte de la Nouvelle-Écosse.

En lien avec la stratification sociale évoquée précédemment, soulignons le fait qu'à l'Université Sainte-Anne, seul établissement postsecondaire de langue française dans la

province, un nouveau phénomène social prend forme peu à peu. En effet, il semble que, surtout depuis 2015, des étudiants internationaux sont en train de recréer un système de parenté comme on l'observe du côté de la « société acadienne », qui correspond encore d'assez près à une société traditionnelle.

Il semble que la société moderne est un peu plus tournée vers une reconnaissance de l'individualité depuis le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. Si tel est le cas, ce phénomène engendre des similitudes entre la situation des Néo-Écossais francophones installés dans l'Ouest canadien et celle des immigrants francophones assez récemment arrivés en Nouvelle-Écosse.

## Conclusion

Notre analyse a consisté à proposer une certaine lecture de données statistiques officielles afin de mettre en lumière une catégorie sociale minoritaire en Nouvelle-Écosse, soit les individus désignés en tant qu'immigrants francophones. Pour ce faire, tout d'abord, notre démarche a consisté à esquisser à grands traits la problématique actuelle de la migration internationale. Ce contexte général constitue l'arrière-plan de la situation qui prévaut dans une province comme la Nouvelle-Écosse, une province canadienne qui rassemble une population de moins d'un million d'habitants et qui se caractérise entre autres par une diversité tant linguistique que culturelle<sup>10</sup>. Par la suite, nous avons avancé des éléments d'ordre théorique et méthodologique afin de baliser notre démonstration. De là, nous avons sélectionné et analysé des données officielles compilées par Statistique Canada et par d'autres organismes gouvernementaux et synthétisées dans l'étude de Brennan (2015). Le but recherché était de dégager un certain portrait d'ensemble de la situation qui prévaut en Nouvelle-Écosse en matière d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants francophones. Nous avons établi des liens entre ce phénomène et la stratification sociale que l'on peut observer dans l'ensemble de la société néo-écossaise. Parmi les résultats mis en évidence, il y a notamment le fait que l'immigration francophone en général dans la province et la situation concrète des individus dits immigrants qui sont associés de près à la langue française représentent un phénomène marginal statistiquement parlant. Celui-ci est de faible portée, mais on peut tout de même en tirer quelques enseignements. Une enquête de terrain tournée vers la vie quotidienne des individus nés à l'extérieur du Canada ou encore venus d'une autre province (ou d'un territoire) du Canada et ayant ou non une « origine étrangère » nous en apprendrait probablement un peu plus que les chiffres réunis dans le présent texte. D'autres recherches pourraient aussi s'avérer pertinentes pour alimenter la réflexion sur la nécessité d'avoir recours à de multiples termes linguistiques pour désigner la situation particulière de

---

10. Si on voulait proposer une analyse comparée pour l'ensemble du Canada atlantique, l'étude de Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël (2019) serait pertinente notamment d'un point de vue statistique. Mais une telle analyse va bien au-delà de nos ambitions actuelles, qui demeurent plutôt modestes.



divers individus du point de vue de leur statut socioéconomique, de leur niveau de scolarité, voire aussi de leur origine « autre ». En principe et aussi dans la réalité des faits, ces questions renvoient à une réalité plurielle. On n'a qu'à écouter moindrement des individus parler de leur parcours de vie avant d'arriver au Canada, ou en l'occurrence en Nouvelle-Écosse, pour conclure assez rapidement à une grande diversité de la réalité vécue par ce type d'individus. Il s'agit ici uniquement d'une hypothèse de travail qui gagnerait à être vérifiée dans une autre analyse. Enfin, notons qu'il y a lieu de reconnaître que la langue anglaise (l'autre langue officielle du Canada) joue un rôle de premier plan en Nouvelle-Écosse notamment pour diffuser des messages d'importance à l'ensemble de la population<sup>11</sup>. Ce fait de société demeure incontournable dans le contexte de la Nouvelle-Écosse et il faut le rappeler afin de saisir la spécificité de la dynamique sociale qui prévaut dans cette partie du Canada.

### Remerciements

Nous tenons ici à adresser nos plus sincères remerciements aux évaluateurs qui ont relu très attentivement notre manuscrit et qui ont fourni des suggestions très pertinentes.

### Références

- « Bar des sciences: LGBT+... C'est quoi ton genre? », *Les années lumière*, Radio-Canada, Ici Première, 12 novembre 2017, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-annees-lumiere/segments/entrevue/46625/bar-science-genre-lgbtqia->
- BERCHOUD, Marie J. (2007). « “Migrant”, “immigrant” : questionnement sur nos mots », dans James Archibald et Jean-Louis Chiss (dir.), *La langue et l'intégration des immigrants : sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique*, Paris, L'Harmattan, p. 39-53.
- BRENNAN, Matthieu (2015). *Immigration francophone en Nouvelle-Écosse : portrait statistique*, présenté au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE), Ottawa, Brynaert, Brennan et associé.e.s.
- CHAPOULIE, Jean-Michel (2000). « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », dans *Sociétés contemporaines*, n° 40, p. 5-27, <https://doi.org/10.3406/socco.2000.1811>

---

11. Il y a lieu d'évoquer une situation particulière pour illustrer le fait qu'en Nouvelle-Écosse il est indispensable d'avoir plus qu'un minimum de compétences linguistiques dans les deux langues officielles du Canada. Dans le contexte de l'incendie catastrophique à Fort McMurray, en Alberta, de 80 000 à 90 000 personnes ont été déplacées le 1<sup>er</sup> mai 2016 vers Edmonton, une autre ville de cette province de l'Ouest canadien. Le 4 mai 2016, nous étions en automobile sur la route entre Halifax et Yarmouth, en direction du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Dans la vallée de l'Annapolis, à 13 h 55, on a entendu à la radio, sur les ondes de la station de Radio-Canada Atlantique, un message – uniquement en anglais – visant à tester le système d'urgence national. Une dizaine de minutes après, on a fait un test dans la province du Nouveau-Brunswick, et là, le message était en anglais et en français. Une dizaine de minutes plus tard, un autre test a été effectué dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et, cette fois, le message était seulement en anglais. N'y a-t-il pas là matière à réflexion sur cette situation singulière qui est révélatrice de la situation des minorités linguistiques au Canada... ?

- COSTA-LASCOUX, Jacqueline (1996). « Immigration : de l'exil à l'exclusion ? », dans Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 158-171.
- COULANGEON, Philippe (2010). « Mobilité sociale », dans Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 80-82.
- DEWITTE, Philippe (dir.) (1999). *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- DIDIER, Emmanuel (1996). « De l'«exclusion» à l'exclusion », *Politix*, vol. 9, n° 34, p. 5-27, <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1029>
- DUREAU, Françoise (2014). « Compter les migrations internationales? Quelques réflexions à propos des statistiques produites en France et en Amérique latine », *e-Migrinter*, n° 12, p. 7-31, [http://migrinter.labo.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/150/2016/06/e-migrinter2014\\_12\\_tout.pdf](http://migrinter.labo.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/150/2016/06/e-migrinter2014_12_tout.pdf)
- FONTAINE, Louise (2005a). *L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse*, en collaboration avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), document d'information.
- FONTAINE, Louise (2005b). « Processus d'établissement, nouvel arrivant et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse) : une exploration de quelques actions concrètes », dans *Études ethniques au Canada = Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 136-149.
- FONTAINE, Louise (2008). « L'immigration rurale et francophone en Nouvelle-Écosse : quelques pistes de réflexion », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, printemps, p. 79-82.
- GARSON, Jean-Pierre, et Cécile THOREAU (1999). « Typologie des migrations et analyse de l'intégration », dans Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 15-31.
- GUÉGAN, Jean-Baptiste, et Adrien BOSCHET (2017). *Comprendre les migrations : approches géographique et géopolitique*, France, Bréal.
- GUILLAUMIN, Colette (2002) [1972]. *L'idéologie raciste*, France, Gallimard.
- NOUVELLE-ÉCOSSE, OFFICE DE L'IMMIGRATION (2013a). *Nova Scotia immigration trends 2008-2012*, Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, <https://immigration.novascotia.ca/Publications>
- NOUVELLE-ÉCOSSE, OFFICE DE L'IMMIGRATION (2013b). *Temporary residents to Nova Scotia 2008-2012*, 7 p., [https://immigration.novascotia.ca/sites/default/files/Immigration\\_Facts\\_Temp\\_Residents\\_Aug20.pdf](https://immigration.novascotia.ca/sites/default/files/Immigration_Facts_Temp_Residents_Aug20.pdf)
- NOUVELLE-ÉCOSSE, OFFICE DE L'IMMIGRATION (2017). « Des possibilités à l'étranger pour aider à accroître la population francophone en Nouvelle-Écosse », communiqué, <https://novascotia.ca/news/release/?id=20171114004>
- PAQUET, Mireille (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- PAUGAM, Serge (dir.) (1996). *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

- PAUGAM, Serge (2012) [2010]. « Conclusion : la réflexivité du sociologue », dans Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 441-445.
- PAUGAM, Serge (2013) [2008]. *Le lien social*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAUGAM, Serge (2014). « Introduction. Intégration et inégalités : deux regards sociologiques à conjuguer », dans Serge Paugam (dir.), *L'intégration inégale : force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, p. 1-25.
- RIGAUX, Natalie (2008). *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs : Bourdieu, Durkheim, Godbout, Goffman, Sennett, Tönnies, Weber*, Bruxelles, De Boeck.
- SCHNAPPER, Dominique (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?*, France, Gallimard.
- SELZ, Marion (2012) [2010]. « Le raisonnement statistique en sociologie », dans Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 247-266.
- SIMARD, Majella (2015). « Les défis démographiques du Canada atlantique », *Options politiques = Policy Options*, mars-avril, p. 22-24, <http://policyoptions.irpp.org/wp-content/uploads/sites/2/2015/03/simard.pdf>
- SIMON, Patrick (2005). « L'immigration : construction de l'objet et production de statistiques », dans Rabia Bekkar (textes réunis par), *Ethnicité et lien social : politiques publiques et stratégies résidentielles*, Paris, L'Harmattan, p. 201-232.
- STATISTIQUE CANADA (2017a). « Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 25 octobre, produit n° 6 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.pdf>
- STATISTIQUE CANADA (2017b). *Profil du recensement, Recensement de 2016*, Ottawa, Statistique Canada, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- TANDONNET, Maxime (2007). « Le paysage mondial des flux migratoires », dans Maxime Tandonnet, *Géopolitique des migrations : la crise des frontières*, Paris, Ellipses, p. 11-23.
- TEIXIDO, Sandrine (2016). « Genres et identités sexuelles », dans Catherine Halpern (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 66-67.
- TRAINEL, Christophe (dir.), (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*, Moncton, Société Nationale de l'Acadie et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, <https://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/82137-reussir-la-rencontre-les-francophones-nes-a-l-etranger-et-installes-au-canada-atlantique-contexte-acces-experience-representations-3>
- WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2016) [2005]. « Les facteurs de la migration mondialisée », dans Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement, p. 12-13.

YOSHIDA, Yoko, Howard RAMOS, Madine VANDERPLAAT, Gerry MILLS et Nabiha ATALLAH (2015). *Who are recent immigrants and what are their economic activities? An analysis of socio-demographic profiles and economic activities across immigration categories*, Pathways to Prosperity Project, <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2015/12/Who-are-the-Recent-Immigrants-and-What-are-their-Economic-Activities.pdf>

### **Mots clés**

Nouvelle-Écosse, portrait statistique, immigrant/migrant, inclusion, langue française

### **Keywords**

Nova Scotia, statistical profile, immigrant/migrant, inclusion, French language

### **Correspondance**

[louise.fontaine@usainteanne.ca](mailto:louise.fontaine@usainteanne.ca)